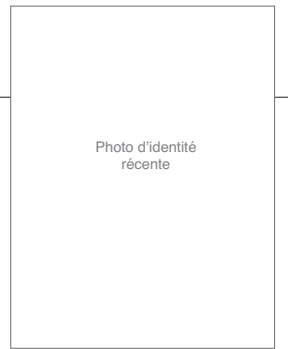


## DEMANDE D'INSCRIPTION

Séjour en Europe



Nom ..... Prénom ..... Sexe ..... Age (au jour du départ) .....

*name / apellido first name / nombre*

Né(e) le ..... Nationalité ..... Frères & soeurs .....

*date of birth brothers & sisters*

Nom & profession des parents .....

*parents*

Adresse .....

..... Tel. domicile ..... Tel. travail .....

Portable de l'étudiant ..... Portable(s) parent(s) ..... / .....

**Adresse mail** à laquelle vous seront envoyés les documents sur le voyage, le séjour, etc. Merci de l'écrire *très soigneusement*

Classe ..... 1° langue ..... 2° langue ..... niveau (dans la langue du pays visité) .....

Caractère  timide  mûr  s'adapte bien

*Personality / Persönlichkeit shy / schüchtern mature / reif adaptable / passt sich gut an*

*Personalidad*

..... indépendant  fumeur  non-fumeur

*unabhängig smoking non-smoking*

Loisirs & sports favoris .....

*Hobbies & sports*

Indications médicales (allergie importante, énurésie...) .....

*Medizinische Anzeigen*

Souhait particulier, ou indication pouvant aider au choix du groupe ou de la famille .....

Autorisation de sortie le soir (sans les moniteurs) dans le cadre d'un séjour en famille

*Parents' permission to go out in the evening / Erlaubnis abends auszugehen*

*Permiso de salida de noche sin adultos*

non  oui  jusqu'à ..... h la limite est 22h

*no yes until / bis / hasta*

### Séjour choisi

Pays  Dates

Durée

Formule choisie

*Famille, Résidence, Langue & Sport, immersion totale...*

Séjour en famille, et pour un jeune de 14 ans ou plus : .....

Etre le seul francophone dans la famille  Etre avec un autre francophone dans la famille

N° de la carte d'identité ou du passeport de l'inscrit nécessaire à l'émission d'un billet d'avion

..... Demande de pré/post acheminement .....

Ville de départ demandée

Date de réception de cette demande à PRO LINGUA

Numéro d'adhérent

cadre réservé à PRO LINGUA

### Précisions concernant la rubrique «Autorisation de sortie, le soir»

Cette rubrique n'a trait qu'aux séjours de groupe en famille; elle ne concerne donc pas les programmes en résidence ou en collège, dans lesquels les participants ne sortent pas seuls le soir.

La question posée est la suivante : en dehors des sorties organisées, prévues au programme, le jeune aura-t-il le droit de sortir le soir, après 19h, seul ou avec des camarades et sans la présence de moniteurs ou d'autres adultes?

Pour les jeunes de moins de 15 ans, nous demandons aux parents de ne pas accorder cette autorisation.

Pour les jeunes de plus de 15 ans, les autorisations données pour un séjour de vacances ne devraient pas différer de ce qu'elles sont dans la vie courante.

Les participants à qui l'autorisation a été accordée doivent savoir qu'il y a des limitations, quel que soit leur âge :

- 1) Ils ne doivent pas sortir tous les soirs (cela ne serait pas correct vis-à-vis de leur famille-hôte)
- 2) Ils doivent toujours être de retour avant 22h (ou plus tôt, si la famille-hôte ou les organisateurs le demandent).

S'agit-il d'un premier séjour linguistique ? oui  non

Indiquer, le cas échéant, les séjours déjà effectués. Si c'était avec PRO LINGUA, indiquer le lieu

Période ..... Lieu .....

Période ..... Lieu .....

Période ..... Lieu .....

Avez-vous une Assurance couvrant la Responsabilité Civile? Si oui, laquelle (nom & adresse)

N° Sec. Sociale ..... Assurance scolaire .....

Bénéficiez-vous d'une mutuelle complémentaire? Si oui, laquelle .....

### Engagement

Je soussigné(e)..... déclare avoir pris connaissance des dispositions réglementaires, des conditions de vente (qui figurent dans la brochure ainsi que sur le site de PRO LINGUA) et des conditions tarifaires et je déclare les accepter. Je certifie que l'enfant est en bonne santé et apte à participer à un séjour linguistique comme aux différentes activités proposées.

J'autorise, en cas d'urgence, PRO LINGUA ou ses représentants à faire pratiquer toute opération chirurgicale ou tout acte médical nécessaires à la santé de l'enfant.

J'autorise, le cas échéant, PRO LINGUA à reproduire dans ses documents d'information des photos ou des vidéos prises durant le séjour et sur lesquelles apparaît mon enfant.

Si l'inscription ne transite pas par une collectivité (C.E. ou service social) je verse à PRO LINGUA un acompte de **350 Euros** minimum dont le montant sera déduit du prix du séjour.

L'acompte est réglé par chèque  en ligne

Date.....

Le représentant légal PRO LINGUA

Option garantie-annulation (3% du prix) oui  non

- Joindre une *Fiche sanitaire de liaison*.

- Séjours *One to One, Two to One et Pro* : remplir le bulletin spécifique.

- USA & Australie : remplir le bulletin spécifique et joindre la copie du passeport.

Ces documents sont disponibles sur le site [www.prolingua.fr](http://www.prolingua.fr), rubrique *Fiches d'inscription*.

Si votre demande est faite directement auprès de PRO LINGUA, une confirmation de l'inscription vous sera adressée.

Si l'inscription transite par une collectivité (C.E, service social...) : cachet du C.E. ou du service concerné.

### PRO LINGUA